

NEUVILLE'INFOS

L'essentiel de votre commune



Avril-Mai-Juin 2026

 mairie@neuville-st-vaast.fr  [mairie Neuville-St-Vaast](https://www.facebook.com/mairie-Neuville-St-Vaast)



Conseil municipal



Parcours du cœur



API Day



Chasse aux oeufs



Visite guidée



Troc plantes



Cérémonie Polonaise



Cérémonie Slovaque et Tchèque



Cérémonie du Ju-Jitsu traditionnel



Fête de la musique



Cérémonie du 08 mai



Appel du 18 juin



Concert de l'harmonie

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

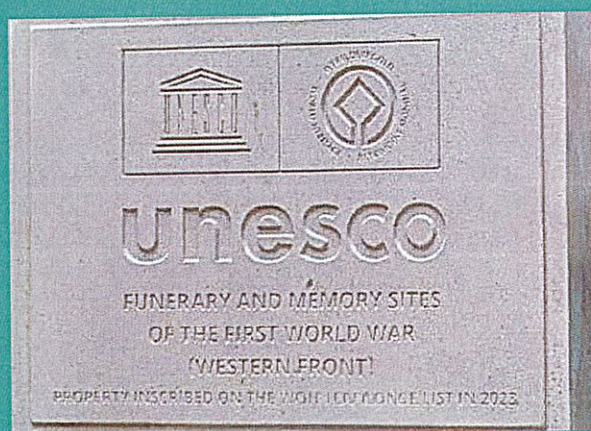
Les travaux d'assainissement se poursuivent Rue du Canada et impasse Beaujean : ces travaux contribuent à limiter les risques sanitaires liés à la propagation des bactéries, protègent les ressources en eau et améliorent le cadre de vie de la population.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension face aux désagréments temporaires liés au chantier.

La boulangerie reste ouverte pendant le temps des travaux !

UNESCO

Vous allez prochainement voir, au fronton des 4 sites Neuvilleois qui ont été retenus dans le cadre du projet UNESCO « Sites funéraires et mémoriels de la 1ère Guerre Mondiale : Front Ouest », ces logos et plaques.



Le 5ème site retenu initialement, le cimetière Canadien proche du Mémorial de Vimy, a été regroupé avec celui-ci.

Il existait une protection ancienne du cimetière Allemand de Maison Blanche, et du Mémorial Tchèque et Slovaque, au titre des Monuments Historiques, les cimetières Français et Britannique de la Targette étaient imparfaitement protégés : il a donc été mené une discussion argumentée entre Monsieur PUCHOIS Maire, et Monsieur DURIER Conseiller Délégué UNESCO d'une part, et les institutionnels d'autre part, qui a permis une homogénéisation raisonnée de la protection des 4 sites Neuvilleois, qui tiennent compte des problématiques des citoyens, et intègre les spécificités et la préservation de l'activité de nos agriculteurs.

Au delà des croix et des stèles, il conviendra maintenant de nourrir ce projet par des histoires de femmes et d'hommes ayant participé aux combats, par l'odyssée de la reconstruction menée notamment par Ernest PETIT, notre village est riche de sa mémoire, et nous pouvons nous appuyer sur un travail remarquable du comité « VILLAGE PATRIMOINE ».

Enfin, par la mobilisation citoyenne, par des cérémonies remarquables et remarquées en plus haut lieu comme le 10ème anniversaire du Mémorial des Fraternisations, par une présence incessante et pertinente de nos représentants à chaque réunion de la mission UNESCO, notre village a acquis un statut de référent, lien essentiel entre le terrain, le quotidien et les institutionnels.

Tout cela ne serait pas possible sans votre mobilisation, votre adhésion, votre participation à toutes nos actions mémorielles. Soyez en très vivement remerciés.

CADRE DE VIE

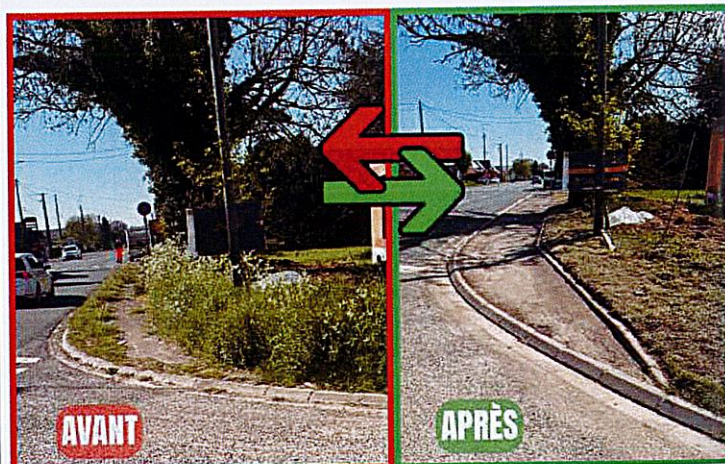
Ces derniers mois, la commune a poursuivi ses actions d'amélioration du cadre de vie grâce à la mobilisation constante des agents municipaux.

Le fleurissement du village a été réalisé, avec le repositionnement de plusieurs jardinières rue de Prague afin d'harmoniser les espaces publics.

Parallèlement, de nombreux travaux d'entretien ont été menés : tonte des espaces verts, rejointoiement des murs du cimetière, maçonnerie des jardinières au Flambeau, nettoyage et entretien des parterres du village, nettoyage des parkings et de la terrasse de la médiathèque, entretien des trottoirs (impasse de la Paix, rue des Meuniers, haut de la rue du Canada, rue du 11 Novembre, route Nationale...).

Afin de limiter les risques d'inondation, le curage des fossés rue Leuregans et rue du 8 Mai a été engagé et l'ensemble des plaques d'égout du village a été nettoyé.

Enfin, de nouveaux services sont proposés aux habitants avec l'installation d'une benne à cartons sur le parking de l'église et l'arrivée prochaine de nouvelles bennes à verre.



LES VACANCES DE PRINTEMPS

Le centre de loisirs a accueilli 91 enfants pendant les vacances de printemps. L'équipe d'animation a organisé des ateliers manuels, artistiques (création de danses et de tableaux) et culinaires. De nombreux grands jeux comme un escape game, une chasse au trésor ou une battle Mario kart ont alimenté ses 2 semaines intenses.





Le mot du maire



Chères Neuvilleaises, chers Neuvilleois,

A l'occasion de cette nouvelle formule plus concise, nous avons voulu un journal trimestriel qui aille à l'essentiel tout en restant proche de vous. Un journal qui raconte notre village avec simplicité, chaleur et authenticité ; Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette nouvelle édition: élus, agents municipaux et je vous souhaite bonne lecture et espère que vous vous approprierez pleinement cette nouvelle formule

L'été arrive et avec lui un temps de pause bien mérité. Que vous partiez loin, que vous profitiez de notre belle région où que vous restiez simplement au village, je vous souhaite de belles vacances, faites de repos, de découvertes et de moments partagés

A celles et ceux qui travaillent durant cette période, je veux adresser un merci particulier

Bel été à toutes et à tous.

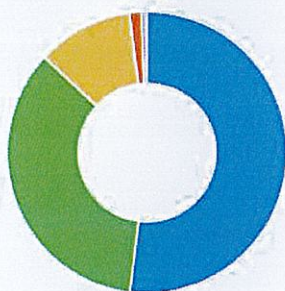
Jean Pierre Puchois



Finances communales : un bilan 2025 solide, une vigilance maintenue pour 2026

Où va l'argent de la commune ?

Répartition des dépenses de fonctionnement 2026.



Personnel 52%	Charges génér... 35%	Gestion coura... 11%
Charges finan... 1%	Charges excep... 1%	

L'examen du Compte Financier Unique 2025 confirme la bonne tenue des finances de la commune. Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1,58 M€ pour 1,26 M€ de dépenses, permettant de dégager un résultat positif de 324 816 € et une épargne brute de 21 %. Cette situation a contribué à porter le résultat global de clôture à 858 235 €. Le Budget Primitif s'appuie principalement sur ses ressources habituelles : fiscalité locale, dotations de l'État et produits des services. Le Conseil Municipal poursuit dans sa continuité de ne pas augmenter les taux d'imposition sur la part communal tant sur le Foncier Bati, que sur le Foncier Non Bati.

Le budget primitif 2026 s'établit à 2 142 358,78 € en fonctionnement, dont 858 235,78 € d'excédent reporté, et à 1 079 189,07 € en investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont inscrites à 1 332 147,63 €.

L'épargne dégagée permet un virement à l'investissement de 810 211,15 €.

Le BP 2026 traduit une stratégie prudente : l'autofinancement reste élevé, et les investissements sont concentrés sur des sujets concrets.

Une analyse précise du coût des différents services sera faite afin d'affiner leur tarification respective.



Installation d'un carrefour à feux pour améliorer la sécurité et la circulation

Le carrefour à feux installé à l'intersection des rues de la Barre / de l'Egalité / Leuregans / Balloteux est désormais opérationnel. Cet aménagement a été mis en place afin d'améliorer la sécurité routière, de favoriser le respect des limitations de vitesse et de faciliter l'insertion des véhicules provenant des voies secondaires.

Son fonctionnement repose sur une gestion dynamique des feux. En situation normale, l'ensemble des feux reste au rouge. Un radar détecte les véhicules circulant sur l'axe principal et déclenche l'ouverture du feu correspondant. Sur les rues secondaires, des boucles de détection implantées dans la chaussée identifient l'arrivée d'un véhicule et demandent le passage, tout en maintenant la priorité à l'axe principal.

Afin d'optimiser les temps d'attente et de limiter les arrêts inutiles, les traversées piétonnes fonctionnent également à la demande : le feu vert piéton n'est accordé qu'après activation du bouton d'appel.

Ce dispositif permet ainsi d'apaiser la circulation, de sécuriser les déplacements de tous les usagers et d'assurer une meilleure fluidité au sein du village.

D'autres actions pourront être engagées à l'avenir afin de répondre aux besoins identifiés et d'accompagner l'évolution des déplacements dans notre commune. Notre objectif reste de garantir une circulation plus sûre, plus apaisée et plus adaptée à la vie quotidienne de chacun.



NOUVEAUTÉ - CAFÉ RENCONTRE

NEW

- Vous avez 60 ans et +
- Vous souhaitez partager un café, discuter, jouer aux cartes ou à des jeux de sociétés.

Rejoignez-nous chaque mois de 14h30 à 16h30 au 1er étage de l'espace Ernest Petit (club ados)

Dates :

- Lundi 14 septembre
- Lundi 12 octobre
- Lundi 09 novembre
- Lundi 14 décembre

AGENDA



Juillet 2026

- 11 juillet : 14h30 Visite guidée programmée
- 13 juillet : 19h00 Repas républicain
- 31 juillet : 19h00 Fête du centre aéré

Août 2026

- 9 août : 10h00 Visite guidée programmée
- 23 août : 10h00 Légendes des champs

Septembre 2026

- 12-13 septembre : Neuville s'in va t'en fête
- 19-20 septembre : 14h00 Journées européennes du patrimoine
- 26 septembre : Conteurs en campagne

Octobre 2026

- 4 octobre : 9h00 Octobre rose

RÈGLES DE BON VOISINNAGE

((RÈGLEMENTATION))
DES NUISANCES SONORES

Dans notre village, respectons la tranquillité de chacun !

Les travaux bruyants de bricolage ou jardinage se font :

	EN SEMAINE	8h30 à 12h	14h30 à 19h30
	SAMEDI	9h à 12h	15h à 19h
	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS	10h à 12h	

Pensons à nos voisins, soyons responsables et respectueux !

ENTRETIEN DES JARDINS

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT
DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2014.

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE :

- LES COMPOSTER
- LES BROYER
- LES DÉPOSER EN DÉCHETTERIE

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EXPOSÉ À UNE AMENDE DE 450€

LES PLANTATIONS, ARBRES, ARBUSTES, HAIES, BRANCHES ET RACINES DOIVENT ÊTRE RÉGULIÈREMENT ÉLAGUÉS OU TAILLÉS à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas :

- ✓ le passage des piétons
- ✓ ne cachent pas les feux de signalisation
- ✓ et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

HAUTEUR MAXIMALE 2 MÈTRES

POUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

LES BRANCHES ET LA VÉGÉTATION NE DOIVENT PAS TOUCHER LES LIGNES (EDF, TÉLÉPHONIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC...)

IL EST INTERDIT DE LAISSER POUSSER DES HAIES ET DES ARBRES À MOINS DE DEUX MÈTRES DU DOMAINE PUBLIC.

Article R116-2-5e du Code de la voirie routière

Un jardin bien entretenu, c'est un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous !

MAIRIE NEUVILLE SAINT VAAST



1 rue du canada, 62580 Neuville-Saint-Vaast

03 21 48 70 07

mairie@neuville-st-vaast.fr

Les horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi : 9h/12h – 14h/17h
- Mardi : 9h/12h
- Mercredi : 9h/12h
- Jeudi : 9h/12h
- Vendredi : 9h/12h – 14h/18h.

Pendant les vacances, la mairie :

- ferme à 17h au lieu de 18h le vendredi.
- sera fermée du lundi 10 au vendredi 14 août 2026

La permanence du Maire : mercredi à partir de 10h30 avec ou sans RDV.

Bibliothèque :

- Mardi de 16h45 à 18h45
- Mercredi de 9h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h et de 16h45 à 18h45
- Pendant les vacances scolaires ouverture le premier mercredi de 10h à 18h.

ETAT CIVIL



Mariages & Pacs :

M. Renard Stéphane et Mme Castaner Elisabeth le 13/05/2026

Mme Meurice Aude et Mme Soleau Céline le 21/05/2026

Décès

M. Francis Elie Brisbart le 07/03

M. Jacques Quignon le 20/03

Mme Sabine Busiere le 25/04